MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bourse de lycée- Vérification de ressources année scolaire 2023-2024

La demande de vérification de ressources est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Partie à conserver

Notice d'information

Quand faire une demande de vérification de ressources ?

La demande de vérification de ressources intervient dans les cas suivants [1] :

- Redoublement
- Changement d'orientation
- En cas de modification de la situation du bénéficiaire de la bourse depuis l'année de référence qui entraîne une diminution ou une augmentation des ressources.

Cette vérification intervient en cas de redoublement et changement d'orientation. Elle peut être effectuée à la rentrée suivante à la demande du bénéficiaire en cas de changement de situation.

La demande de vérification de ressources peut entraîner la diminution de votre échelon voire conduire à la perte du bénéfice de la bourse en cas d'augmentations de revenus.

Comment faire ma demande de vérification de ressources ?

1. Remplissez les pages 2 à 4 de ce formulaire ;
2. Rassemblez les documents justificatifs suivants :

– votre avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022
– un relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN) à votre nom
– certificat de scolarité ou attestation d'inscription au CNED si vous l'avez déjà

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez actuellement en **concubinage**	– Votre **avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022** ainsi que l'**avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de votre concubin**
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est **désormais à votre charge** et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	– Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge – Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la **tutelle**	– Copie de la décision de justice désignant le tuteur **et** une attestation de paiement de la CAF **ou** – De la décision du conseil de famille **et** une attestation de paiement de la CAF

1. Article D. 531-22 du Code de l'éducation

Formulaire de demande de vérification de ressources

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans ce cadre)

INE |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Date de dépôt : |__|__|__|__|__|__|__|__|

Formulaire à compléter et à envoyer

Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

Veuillez cocher le motif de la révision de ressources :

☐Redoublement
☐Changement d'orientation
☐A la demande de la famille

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la révision de ressource

Son nom : _____

Ses prénoms : _____

☐Fille ☐Garçon

Sa date de naissance : J J M M A A A A Son département de naissance _____

Son pays de naissance : _____

Sa nationalité : ☐française ☐d'un pays de l'union européenne ☐d'un autre pays

Classe fréquentée par l'élève : _____

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme : _____

_____

Vous même

☐la mère ☐le père ☐autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance : _____

Votre nom d'usage (si différent) : _____

Votre prénom : _____

Votre adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Exercez-vous une activité professionnelle ? ☐Oui ☐non

Profession : _____

Vous êtes :

☐marié(e) ☐pacsé(e) ☐en concubinage ☐divorcé(e) ☐veuf(ve) ☐célibataire

Votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire de pacs est :

☐la mère de l'élève ☐le père de l'élève ☐autre

Son nom de naissance : _____

Son nom d'usage (si différent) : _____

Son prénom : _____

Son adresse : _____

Code postal : 1 1 1 1 1 Commune : _____

Numéro de téléphone : 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

Adresse mail : _____

Exercez-vous une activité professionnelle ? ☐Oui ☐non

Profession : _____

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	**Date de naissance**	**Établissement scolaire fréquenté ou profession**	**Boursier**	
			oui	**non**
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐

2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de vérification de ressources. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, **vous ne serez pas sanctionné** [1].
En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi** [2].

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.

OUPS.GOUV.FR
Vous avez droit à l'erreur

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)
Je soussigné(e) :

la mère le père autre personne en charge de l'élève

Le : J J M M A A A A **signature :**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, recalculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr.
Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil). Conformément au Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés » modifiée.

Cadre réservé à l'administration

Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu	☐Oui	☐ Non
Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)	☐Oui	☐ Non
Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)	☐Oui	☐Non
Attestation de paiement de la CAF	☐Oui	☐ Non

Autre : _____

Charges et ressources : Nombre d'enfants : _____ Ressources : _____

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.
2. En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions sont disponibles sur le site legifrance.gouv.fr.